



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2024

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

16

OBJET : DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION SOCIALE - PRÉSENTATION DU RAPPORT 2023

DÉLIBÉRATION

Voix pour

Voix contre

À l'unanimité

APPROUVÉE PAR

Abstention

~~Non-participation au vote~~

Annexe : Rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale relatif à l'exercice 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, à dix-neuf heures,  
Le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le dix-huit juin deux mille vingt-quatre,  
S'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS,  
Maire,

### PRÉSENTS :

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, Mme GRIMAUD, M NICOT, M DE JESUS PEDRO, Mme EMONET-VILLAIN, M ROGER, M DOMPEYRE, Mme DEBUISSER, M PROST, Mme BELVAUDE, M GEFFRAY, M LEFRANC, M JOUSSEN, Mme MESSMER, Mme ALLOUCHE, M DREUX, M DJEYARAMANE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme BARRE, Mme LEPERT, M PLOUZE-MONVILLE, M DUCHESNE, M LUCEAU, M SEITHER, M MASSIAUX, M LOYER, Mme SOUSSI

### ABSENTS EXCUSÉS :

Mme HUBERT  
Mme TAFAT  
Mme GRAPPE  
M POCHAT  
Mme KOFFI  
Mme OGGAD

### POUVOIRS :

Mme HUBERT à Mme CONTE  
Mme TAFAT à Mme GRIMAUD  
Mme GRAPPE à M DUCHESNE  
M POCHAT à M MEUNIER  
Mme KOFFI à Mme SMAANI  
Mme OGGAD à Mme DEBUISSER

SECRÉTAIRE : Mme Virginie MESSMER

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

.....

## RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MADAME KARINE CONTE

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) a été créée par la loi du 13 mai 1991 et réformée par les lois des 31 décembre 1993, 26 mars 1996.

La DSU est une composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes, qui a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

Pour rappel, la commune de Poissy a bénéficié de cette dotation pour la première fois en 2007 du fait de l'augmentation de sa population.

Non éligible à compter de 2009, elle revient dans le panel des communes bénéficiaires en 2012. En 2023, la Commune a perçu une dotation d'un montant de 633 261 €.

Il est rappelé qu'il n'y a pas d'affectation budgétaire de cette dotation à des actions, au sens de réserver des crédits pour telle ou telle opération, conformément au principe d'universalité budgétaire.

Un fléchage implicite débouche néanmoins sur la présentation d'un rapport qui présente a posteriori, l'année suivante, les actions de développement social urbain entreprises par la commune.

Ce rapport sert de base statistique à l'État pour évaluer les politiques sociales (Dotation Solidarité Urbaine -DSU-, Zone Urbaine Sensible - ZUS) et permet d'informer le Conseil municipal.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport de relatif à la dotation de solidarité urbaine, consacré à l'exercice 2023, qui sera transmis aux services de l'État.

-----

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1111-2 , L.2121-29,

Vu la notification du 10 août 2023 de la Préfecture des Yvelines d'une dotation de 633 261 € au titre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale,

Vu le rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale relatif à l'exercice 2023,

Vu l'avis de la Commission des finances,

Considérant que la commune de Poissy a bénéficié d'une dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, au titre de l'exercice 2023,

Considérant qu'un bilan des actions mises en œuvre par la commune, financées par ces crédits, doit être présenté en Conseil municipal,

LE CONSEIL,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

De prendre acte de la présentation du rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour l'exercice 2023.

**Article 2 :**

De préciser que ce rapport sera transmis au service de l'État.

**Article 3 :**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles (56 avenue de St-Cloud 78011 Versailles cedex <https://citoyens.telerecours.fr/>) dans les deux mois courant à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication ou de sa notification. Dans le cas d'un recours gracieux, son rejet explicite ou son rejet implicite au terme d'un délai de deux mois ouvre à l'intéressé le droit de saisir le tribunal administratif d'un recours contentieux pendant un nouveau délai de deux mois.

**Article 4 :**

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,  
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Paris Seine et Oise,  
Conseillère régionale d'Île-de-France,**



**Sandrine BERNO DOS SANTOS**

DIRECTION DES FINANCES  
N. ETARD

**RAPPORT**  
**DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU)**  
**EXERCICE 2023**

(Annexe à la délibération n° du 24 juin 2024)

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

|   |           |
|---|-----------|
| <b>I. PRESENTATION DE LA DSU AU NIVEAU NATIONAL</b>                           | <b>3</b>  |
| 1.1 Cadre réglementaire   | 3         |
| 1.2 Montant de la DSU   | 4         |
| <b>II. LES CRITERES D'ELIGIBILITE</b>   | <b>4</b>  |
| <b>III. PRESENTATION DE LA DSU AU NIVEAU LOCAL</b>                            | <b>4</b>  |
| 3.1 Cadre réglementaire   | 4         |
| 3.2 Montant de la DSU   | 4         |
| 3.3 Affectation de la DSU   | 5         |
| <b>IV. DES ACTIONS CIBLEES</b>  | <b>5</b>  |
| 4.1 Des actions tournées vers la culture et le sport                          | 5         |
| 4.1.1 La culture  | 5         |
| ➤ La médiathèque Christine de Pisan   | 5         |
| ➤ la bibliothèque André Malraux   | 7         |
| ➤ La ludothèque (LumoP)   | 8         |
| ➤ Actions communes Service des Bibliothèques                                  | 8         |
| ➤ le Musée du Jouet   | 9         |
| ➤ la Maison de Fer  | 12        |
| ➤ le Pass'culture   | 14        |
| 4.1.2 Le sport et les loisirs   | 16        |
| ➤ Le service des Sports   | 16        |
| ➤ Le service Jeunesse   | 16        |
| ➤ Le Centre Social André Malraux  | 17        |
| ➤ L'Événementiel & les Relations Internationales                              | 20        |
| 4.2 Des actions pour l'enseignement   | 22        |
| 4.2.1 Les Jeunesses Musicales de France                                       | 22        |
| 4.2.2 Remise des calculatrices aux élèves de CM2                              | 22        |
| 4.3 Des actions à caractère social-Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) | 22        |
| 4.3.1 L'accès aux droits  | 22        |
| 4.3.2 En faveur des Aînés   | 24        |
| 4.3.3 Le Pôle Santé   | 26        |
| 4.3.4 En faveur des enfants   | 27        |
| <b>CONCLUSION</b>   | <b>27</b> |

# **INTRODUCTION**

La Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (DSU) constitue l'une des trois dotations de péréquation réservée par l'Etat aux communes afin de leur permettre de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées pour mener à bien leurs actions dans les zones prioritaires.

La Ville de Poissy, bénéficiaire de la DSU, développe une politique volontariste en direction des publics fragilisés et mobilise ses politiques publiques en direction des quartiers.

Cette politique se traduit dans tous les champs de compétence de la commune par :

- Des actions portées directement par la collectivité,
- Des subventions versées aux associations œuvrant auprès des publics fragilisés.

Elle mène sa démarche à travers le Contrat de ville dont l'objectif est de réduire les écarts de développement entre ces territoires et leur environnement.

Les communes bénéficiant de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) sont tenues d'élaborer un rapport annuel sur l'utilisation de cette subvention.

Ce rapport présente les différentes actions menées en 2023 par la Ville de Poissy en faveur des quartiers prioritaires à travers plusieurs domaines :

- La culture
- Le sport
- L'enseignement
- Le social
- La jeunesse

## **I PRESENTATION DE LA DSU AU NIVEAU NATIONAL**

### **1.1 Cadre réglementaire**

La DSU est régie par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991 et réformée par les lois n°93-1436 du 31 décembre 1993, n°96-241 du 26 mars 1996.

Toutefois, l'article L2334-15 du code général des collectivités territoriales lui confère l'objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans des communes urbaines, à la mise en œuvre d'actions favorisant le développement social urbain et donc les conditions de vie.

En application de l'article L1111-2 du code général des collectivités territoriales, un rapport est présenté, chaque année, à l'assemblée délibérante, présentant l'évolution des indicateurs liés aux inégalités, les actions entreprises et les moyens affectés.

Depuis, la loi de finances pour 2017, les règles de répartition des crédits consacrés à la DSU ont été modifiées. Ainsi, les crédits sont répartis en deux catégories, l'une attribuée aux communes dont la population est comprise entre 5 000 et 9 999 habitants, l'autre à celles dont la population est de 10 000 habitants et plus.

La population prise en compte dans l'intégralité des calculs est la population DGF 2021, à l'exception de la population utilisée dans les calculs du revenu par habitant, du coefficient de majoration en fonction de la population en zone franche urbaine et du coefficient de majoration en fonction de la population en quartier prioritaire de la ville. Dans ces seuls cas, est prise en compte la population INSEE 2021.

A noter, aussi que les populations en Zone Urbaine sensible (ZUS) ont été remplacées par les populations en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

## 1.2 Montant de la DSU

L'article 195 de la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 a fixé une évolution de la DSU s'élevant au moins à 90 millions d'euros. A noter que le comité des finances locales a fait le choix, le 14 février 2023, de ne pas majorer cette somme.

La DSU pour 2023 s'établit donc à 2 655 738 650 € soit une augmentation de 3,50 % par rapport à l'exercice 2022.

La somme effectivement mise en répartition au profit des communes de métropole s'élève à 2 479 034 479 €, soit + 3,2 % par rapport au montant qui a été réparti à leur profit en 2022, après prélèvement de la quote-part réservée aux communes des départements et collectivités d'outre-mer (176 704 171 €).

## II. LES CRITERES D'ELIGIBILITE

L'éligibilité et la répartition de la DSU reposent sur la distinction entre deux catégories démographiques :

- d'une part les communes de plus de 10 000 habitants,
- d'autre part les communes entre 5 000 et 9 999 habitants.

Dans chaque catégorie, les communes sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources. Les modalités de répartition ont été modifiées par la loi de finances pour 2017.

Pour les communes de 10 000 habitants et plus, l'éligibilité à la DSU fait intervenir plusieurs paramètres :

- Le potentiel financier des habitants de la commune pour 30%,
- La proportion de logements sociaux de la commune pour 15%,
- La proportion de personnes couvertes par les allocations logement (APL) dans la commune pour 30%,
- Le revenu par habitant de la commune pour 25%,
- Ces quatre paramètres sont pondérés pour déterminer un indice synthétique (0,979755 pour Poissy),
- Classement par ordre décroissant selon un indice synthétique de ressources et de charges selon la valeur décroissante de l'indice synthétique.

Poissy se situe au rang 599 de classement de la DSU des communes métropolitaines de plus de 10 000 habitants.

L'augmentation de la DSU d'une année sur l'autre dite « progression de la DSU », minorée des attributions des communes nouvellement éligibles et des garanties de sortie des communes non éligibles, est ensuite répartie entre toutes les communes éligibles à l'exception des communes nouvellement éligibles.

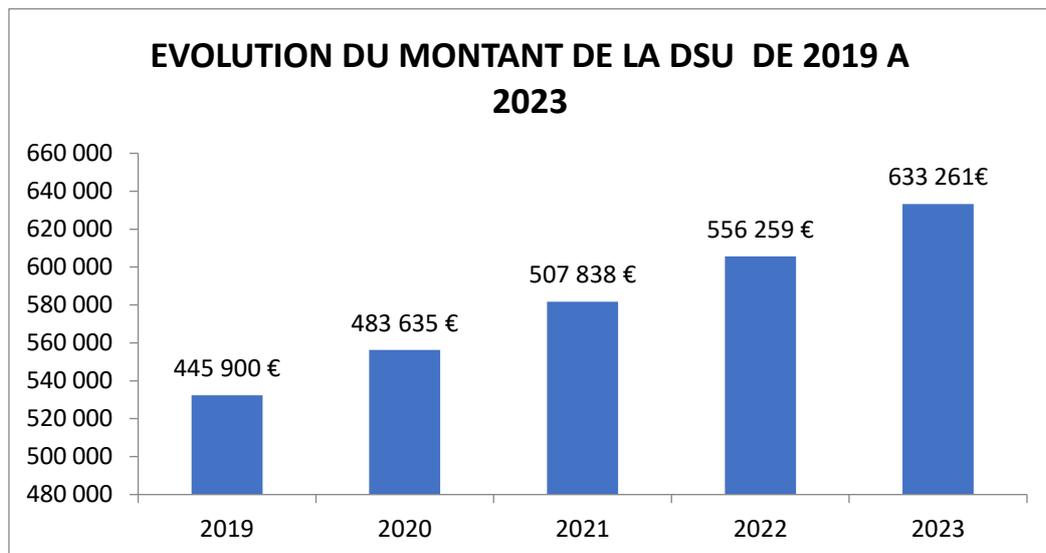
## III. PRESENTATION DE LA DSU AU NIVEAU LOCAL

### 3.1 Cadre réglementaire

La loi du 13 mai 1991 prévoit que les communes bénéficiaires de la DSU doivent en justifier l'emploi au travers d'un rapport annuel présenté au Conseil Municipal et dressant l'état des lieux des politiques menées par la Ville dans les domaines touchant à la jeunesse, aux services sociaux et à l'insertion des populations les plus fragilisées.

### 3.2 Montant de la DSU

Au titre de 2023, la commune a perçu une dotation d'un montant de **633 261 €**.



### 3.3 Affectation de la DSU

Les orientations engagées par la commune au travers d'équipements implantés dans les quartiers de la Ville, sur l'ensemble du territoire et au travers d'actions en direction des jeunes ou des publics sensibles permettent de justifier de l'emploi de la dotation.

Les politiques qui peuvent être retenues au titre de la DSU pour la commune sont, de manière non exhaustive, listées comme suit :

- Développement des actions d'aide à la réussite scolaire et de lutte contre l'illettrisme ainsi qu'une politique active d'animations scolaires ;
- Travail avec les habitants s'effectuant en particulier par le soutien aux associations locales et aux maisons de quartiers ;
- Animations culturelles et sportives, développement des actions visant à favoriser l'accès aux loisirs et aux sports des jeunes, notamment pour les publics les plus fragilisés ;
- Financement d'actions socio-éducatives.

La ventilation budgétaire du compte administratif 2023 fait apparaître les efforts financiers de la Commune, notamment en section de fonctionnement, en rapport avec l'objet de la DSU.

## I. DES ACTIONS CIBLEES

### 4.1 Des actions tournées vers la culture et le sport

#### 1.1 La culture

##### ➤ La Médiathèque Christine de Pizan

La Médiathèque Christine de Pizan, lieu de culture, est un espace très sollicité par la population Pisciacaise.

Ce lieu propose de multiples activités qui s'adressent à tous les petits de 0 à 3 ans comme les grands de 3 à 18 ans. Par ailleurs, des animations sont organisées pour l'ensemble des quartiers de la Ville.

La médiathèque ne se trouve pas en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Toutefois, elle accueille des classes des écoles Mandela et Saint-Exupéry et du public venant des quartiers « Saint Exupéry » et « Beauregard ». S'il est possible pour nous de comptabiliser avec précision le quartier d'origine des jeunes participant aux accueils de classes, il n'en est pas de même pour les accueils Petite Enfance et les actions culturelles.

10 % de nos adhérents viennent de Quartiers Politique de la Ville (hors Beauregard déjà comptabilisé avec la bibliothèque André Malraux).

Nous allons donc appliquer ce pourcentage aux nombres de personnes venues à chaque action.

En 2023, des problèmes techniques ne nous a pas permis d'accueillir le public (individuel ou classes) de manière habituelle. Nous avons dû faire face à de nombreux reports.

– **Accueils Petite Enfance (0 – 3 ans) :**

- 6 Litté Biberon / 63 personnes soit une estimation de 6 enfants de QPV

- 3 baby boums / 46 personnes soit une estimation de 5 enfants de QPV

- 1 ou 2 agents par accueil

- Nombre d'heures : 1h ou 2h d'intervention + 1h de temps de préparation pour chaque accueil.

– **Accueils des classes (3 – 15 ans) :**

- 6 classes en REP + (Ecoles Mandela et Saint-Exupéry) / 13 actions / 208 enfants issus des QPV

- 1 agent par accueil

- Nombre d'heures : 1h30 d'intervention + 1h30 de temps de préparation pour chaque accueil

– **Accueils de Loisirs :**

- 3 groupes de centres de loisirs situés en quartiers QPV ont été accueillis : 81 personnes

- 1 agent par accueil

- Nombre d'heures : 2h d'intervention + 1h de temps de préparation

– **Actions culturelles pour les enfants (3 à 18 ans) :**

• **Heures du conte et associés :**

– 9 actions / 179 enfants soit une estimation de 18 enfants venant de QPV

– 1 agent par accueil

– Nombre d'heures : 1h d'intervention + 1h de temps de préparation

• **Escape Games et jeux de piste :**

– 4 actions / 60 enfants soit une estimation de 6 enfants venant de QPV

– 2 agents par accueil

– Nombre d'heures : 2h d'intervention + 2h de préparation

• **Autres ateliers (musique, cinéma...) :**

– 20 actions / 176 enfants dont 18 venant de QPV

– 1 agent par accueil

– Nombre d'heures : 2h d'intervention + 1h de préparation

• **Faire Chemin (partenariat avec le lycée Adrienne Bolland) :**

– 1 actions / 45 jeunes venant de QPV

– 2 agents par accueil

– Nombre d'heures : 2h d'intervention + 2h de préparation

– 2 intervenants : 1 000 €

- **Spectacles :**
  - 4 actions / 330 enfants soit une estimation de 33 enfants venant de QPV
  - 2 agents par accueil
  - Nombre d'heures : 2h d'intervention + 2h de préparation
  - 2 intervenants : 2 445 €
- **Cultur'ado :**
  - 11 actions / 67 jeunes soit une estimation de 7 enfants venant de QPV
  - 2 agents par accueil
  - Nombre d'heures : 2h d'intervention + 2h de préparation
  - 1 intervenante : 214,96 €

**Total Médiathèque Christine de Pizan :**

**427 jeunes issus des QPV**

**74 actions, 13 agents mobilisés sur un total de 262 heures.**

**Intervenants : 3 659,96 €**

➤ **La bibliothèque André Malraux**

La bibliothèque André Malraux est située dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville et accueille les tout-petits de 0 à 3 ans et les jeunes de 3 à 15 ans.

Nous comptabiliserons donc tout le public ayant fréquenté la structure.

La bibliothèque propose différentes animations :

**Accueils Petite Enfance (0 – 3 ans) :**

**Mercredi et Samedi des Tout-Petits :**

- 35 actions / 465 personnes
- 1 agent par accueil
- Nombre d'heures : 1h d'animation + 1h de préparation pour chaque accueil

**Autres actions Petite Enfance :**

- 35 actions / 610 personnes
- 1 agent par accueil
- Nombre d'heures : 1h d'animation + 1h de préparation pour chaque accueil

**Accueils des classes (3 – 15 ans) :**

- 54 classes / 149 accueils / 2978 enfants ont été accueillis
- 1 agent par accueil quel que soit le type d'accueils
- Nombre d'heures : 1h30 d'intervention + 1h30 de préparation

**Actions culturelles pour les enfants (3 à 18 ans) :**

• **Ateliers :**

- 17 actions / 150 personnes
- 2 agents par accueil
- Nombre d'heures : 1h30 d'intervention + 1h30 de préparation
- Intervenants : 573 €

• **Heures du conte :**

- 13 actions / 185 personnes
- 1 agent par accueil
- Nombre d'heures : 1h00 d'intervention + 1h30 de préparation
- Intervenants : 610 €

**Total Bibliothèque André Malraux :**  
**4388 jeunes issus des QVP**  
**249 actions, 3 agents mobilisés sur un total de 719 heures**  
**Intervenants : 1 183 €**

➤ **La Ludothèque Mobile : LumoP**

Depuis le 10 juillet 2021, le service des bibliothèques est doté d'un équipement mobile dédié au jeu de société : la LumoP.

Tout au long de l'année, une ludothécaire, aidée par un service civique, sillonne la ville pour proposer deux types d'actions : les rendez-vous ouverts à tous et les accueils pour publics spécifiques.

**Les rendez-vous LumoP :**

Les mercredis et samedis lors des périodes scolaires et tous les après-midis durant les vacances, la LumoP s'installe dans un quartier (en plein air ou dans des structures municipales suivant la saison). De 14h à 18h, la ludothécaire propose des jeux et mangas issues de la collection permanente stockée dans le véhicule.

Dès l'été 2021, les quartiers prioritaires de la ville ont été privilégiés : Saint-Exupéry, Beauregard Corneille et Beauregard Racine.

- 12 lieux différents / 60 actions / 1017 jeunes issus des QPV
- 2 à 3 agents par accueils
- Nombre d'heures : 4 heures + 1h de préparation

**Les actions envers les publics spécifiques :**

Les matinées (toute l'année) et les mardis, jeudis et vendredis après-midi (hors vacances scolaires) sont destinés aux actions envers les publics spécifiques : jeunes en situation de handicap, collèges, accueils de loisirs, Réussite éducative (ATLA, Clubs Appuis, Maisons de Quartiers...) :

- 33 actions / 1300 jeunes issus des QPV
- 2 agents par accueil
- Nombre d'heures : 2 heures d'intervention + 2h de préparation

**Total LumoP :**

**2317 jeunes issus des QVP**  
**93 actions, 3 agents mobilisés sur un total de 1164 heures**

➤ **Actions communes Service des Bibliothèques**

Durant l'été, le service des Bibliothèques se mobilise pour proposer des actions Hors Les Murs à destination des familles en particulier celles issues des QPV.

• **Partir en Livre :**

Depuis plusieurs années, les bibliothécaires s'installent dans le Parc Meissonnier un samedi de juillet dans le cadre de l'évènement national « Partir en Livre », la grande fête du Livre Jeunesse.

Lectures individuelles, ateliers créatifs, jeux de société, jeu de piste et un spectacle de contes étaient au programme en 2023.

- 180 personnes dont 58 jeunes issus des QPV
- 15 agents mobilisés
- 10 heures d'animations + 2h de préparation
- 200 € de fournitures + 250€ d'interventante

- **Tous au Parc :**

Sur le modèle des bibliothèques de rue, les bibliothécaires s'installent les vendredis matin jusqu'à la fin août. Ils proposent des temps de lectures individuelles, des petites animations autour du livre et de la lecture.

- 175 personnes dont 132 jeunes issus des QPV
- 6 actions
- 3 agents mobilisés
- 2h30 d'intervention + 1h de préparation pour chaque action

**Total Service des Bibliothèques :**

**7322 jeunes issus des QPV touchés en 2023**

**423 actions, 24 agents mobilisés sur un total de 2 376 heures**

**Intervenants et fournitures : 7 292€**

➤ **Le Musée du Jouet**

Le Musée du Jouet a réouvert en mai 2019 après plusieurs années de travaux de rénovation. Il bénéficie de l'appellation Musée de France depuis 2002. Installé au cœur de la porterie du Prieuré royal Saint-Louis, le bâtiment qui l'abrite est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Une salle d'atelier aménagée dans l'extension contemporaine permet la tenue d'une riche programmation culturelle, tandis que la surface de présentation des collections a été portée à 370 m².

Le public peut y découvrir des jouets et jeux de l'Antiquité (datant jusqu'au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., présentés grâce à un dépôt du Musée du Louvre) et de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours, en traversant les différentes révolutions industrielles. La visite est rendue accessible aux visiteurs en situation de handicap grâce à plusieurs outils (livret de visite, élévateur de personne, boucle audio à l'accueil, tablettes numériques), avec le concours de la Mission accessibilité du Comité régional du Tourisme d'Ile-de-France.

*Poupées, dinettes, soldats, jouets à roulettes, chevaux à bascule, train à vapeur puis électriques, jouets optiques, animaux en peluche, jeux d'adresse et de société, jeux vidéo, jouets d'éveil, jouets dérivés, jouets écologiques... le monde du jouet s'ouvre à tous !*

Vous pouvez également retrouver les collections du Musée du Jouet en ligne sur <https://musees.ville-poissey.fr/fr/home>, et toutes les actualités sur la page Facebook du Musée du Jouet de Poissy.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, le Musée du Jouet a accueilli **20.056** visiteurs, et présenté 2 expositions : *Petites bêtes de tout poil. Le jouet animalier de l'Antiquité à nos jours*, et *Tom-Tom et Nana présentent : tout Bernadette Després au Musée du Jouet de Poissy*.

Le 1<sup>er</sup> dimanche du mois est gratuit pour tous au Musée du Jouet afin de permettre une accessibilité économique et culturelle.

- **Public individuel :**

Les visites guidées sont animées par la médiatrice et la responsable du service des publics de l'établissement, avec le renfort de 2 guides-conférencières extérieures.

Les ateliers sont animés par la médiatrice de l'établissement mais aussi par des intervenants extérieurs. Le nombre d'heures pour chaque action est variable en fonction de la thématique abordée et du temps de création et de préparation de l'animation.

\*Le temps indiqué ne représente que le temps d'animation à proprement dit, il faut le multiplier par 5 en moyenne pour intégrer le temps de conception, de communication, de préparation et de rangement le cas échéant, ainsi que le temps de gestion administrative et de bilan.

- **Ateliers :**

L'animation d'ateliers variés est, avec les visites-découvertes des collections, le cœur de l'activité du Musée du Jouet. La médiatrice en anime le plus grand nombre, et pour les autres, le Service des publics fait appel à des intervenants extérieurs plasticiennes, animateurs, comédiens, médiateurs scientifiques.

- 5 Ateliers Bouts d'choux (2-4 ans et leurs parents) : **7h30 / 1 médiatrice / 29 participants**
- 50 Ateliers des vacances scolaires (4-12 ans) : **92 h / 1 médiatrice et 6 intervenants extérieurs / 489 participants**
- 3 ateliers Bande dessinés avec Bernadette Després et Kevin Ramanakasina : **9h / 2 intervenants extérieurs / 12 collégiens de la Réussite éducative**

- **Spectacles pour le public individuel :**

Des spectacles pour tous sont également programmés avec des compagnies d'artistes professionnels :

- Le magicien par l'Agence des magiciens : **4 h / 1 magicien / 204 personnes**
- *Histoires comme ci et ça !* par la Cie Les oreilles en éventail : **1h / 2 comédiens / 43 personnes**
- Spectacle *Bon Appétit* par la Cie Temps forts : **1h / 1 comédien / 34 personnes**
- **Petite toile** au Musée du Jouet en partenariat avec la Médiathèque Christine de Pizan : visite de l'exposition *Tom-Tom et Nana* suivie de la projection de 11 épisodes du dessin animé *Tom-Tom et Nana* « La nuit des Molmoks » et « Des farces au menu » : **3h / 1 médiatrice / 25 personnes.**

- **Scolaires :**

Le Musée du Jouet accueille de nombreuses classes de Poissy et hors Poissy (Yvelines et départements d'Ile-de-France). Les participants aux visites sont essentiellement des groupes d'écoles maternelles et élémentaires.

En 2023, ce sont **3 945 élèves** issus de 160 classes, de 44 écoles différentes, dont **15 de Poissy**, qui ont pu découvrir le musée à l'occasion d'une visite libre, contée ou guidée, ou encore suivie d'un atelier (2 711 élèves).

Les visites guidées réalisées durent entre 45 min et 1h30 selon les capacités d'attention de chaque niveau.

**+ de 130 h d'animation / 2 médiatrices + 2 guides-conférencières / 2711 élèves**

- **Centre de loisirs :**

Outre son offre à destination des publics scolaires, le Musée du Jouet organise des visites guidées ainsi que des visites suivies d'un atelier pour les jeunes des centres de loisirs de Poissy.

Le musée a reçu 23 groupes de centres de loisirs et maisons de quartier (soit 629 enfants) en 2023, dont 4 groupes de Poissy (Maison de l'Enfance, ALSH Ronsard, Réussite éducative Club appui Coup de pouce). Un dossier pédagogique spécifique pour les animateurs de centres de loisirs a été conçu et réalisé, leur permettant de réaliser des visites en autonomie.

**4 h d'animation / 1 médiatrice / 629 enfants dont 60 ayant participé à une visite contée, guidée ou un atelier.**

- **Public en situation de handicap :**

Un livret « *Le Musée du Jouet pour tous* » a été conçu et mis à disposition des publics à mobilité et/ou en situation de handicap en juillet 2021, afin de les accompagner dans leur visite en autonomie. Il est disponible à l'accueil du musée et téléchargeable sur les pages internet du Musée du Jouet sur le site [www.ville-poissy.fr](http://www.ville-poissy.fr). **152 personnes** reçues en groupes (IME, ESAT, foyers de personnes handicapées).

- **Champ social :**

67 visiteurs cette année, essentiellement issus des foyers de vie pour personnes handicapées et ALDS, ont été reçus en visite libre.

- **Groupes d'adultes :**

En 2023, le Musée du Jouet a accueilli 174 visiteurs adultes en groupes, dont 91 envoyés par l'Office de Tourisme intercommunal Terres de Seine, partenaire privilégié pour relayer l'information.

**20 h / 2 médiatrices du musée + 2 guides-conférencières extérieures / 174 visiteurs**

Aboué V. Z. / Direction de la culture, préfecture  
078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

- **Événements :**

- **Repair café avec l'association Le champs des poissybles, samedi 1<sup>er</sup> avril 2023  
4 h / 8 animateurs-réparateurs associatifs /**

- **La Nuit européenne des Musées - samedi 13 mai 2023**

Cet événement a permis à 231 visiteurs d'accéder au musée entre 18h et 22h. Deux visites guidées étaient proposées ainsi que la projection d'un film réalisé en atelier avec une classe PP2A pour élèves allophones d'un collège de Poissy, sur le thème du théâtre d'ombres chinoises.

**4h / 2 médiatrices / 231 visiteurs**

- **La Fête du jeu – samedi 10 juin 2023 de 11h à 18h30 / 957 visiteurs**

Événement festif autour de jeux d'adresse et de stratégie dans le jardin du musée, avec accès gratuit au musée. Le musée fait alors appel à une société privée de jeux et à la Lumop (Ludothèque mobile de Poissy).

**1 journée (+ 3 jours de préparation en amont avec les scolaires) / 2 médiatrices / 2 animateurs-comédiens / 2 ludothécaires / 2 étudiants Cape/ 2 agents d'accueil / 1 SSIAP / 957 visiteurs**

- **Les Journées Européennes du Patrimoine – samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023 de 10h à 18h / 704 visiteurs.**

**2 jours à 10 h-12 h puis de 13h-18h dont 11 h d'animation / 2 médiatrices / 2 visites contées pour les 4-6 ans / 4 visites guidées / 21 visiteurs en visite contée, 71 en visite guidée et 612 en visite libre.**

- **Soirée Halloween au musée le 31 octobre 2023 de 18h à 21h30 : 39 participants (contingentée pour un jeu de piste organisé en partenariat avec le personnel de la Médiathèque).**

- **Visites contée et guidée de Noël, avec spectacle Féerie de Noël le 13 décembre 2023 : 3h / 111 participants.**

- **Exposition *Petites bêtes de tout poil. Jouer avec l'animal de l'Antiquité à nos jours* jusqu'au 17 septembre 2023. Plusieurs ateliers de *Peluchologie* ont été animés pour le public individuel et pour les classes ; ils constituent une initiation aux pratiques scientifiques et muséologiques, ainsi qu'une sensibilisation à la biodiversité à travers une pratique ludique : l'inventaire de ses propres peluches.**

**3 séances de 3h pour les individuels / 2 médiatrices / 61 peluchologues**

- **Exposition *Tom-Tom et Nana* du 13 octobre au 7 janvier 2024 : 6 914 visiteurs.**

\*Le temps indiqué en gras pour chaque opération ne représente que le temps d'animation à proprement dit, il faut le multiplier par 5 en moyenne pour intégrer le temps de conception, de communication, de préparation et de rangement le cas échéant, ainsi que le temps de gestion administrative et de bilan.

**Total concernant uniquement les QPV Service des Musées :**

**717 enfants issus des QPV touchés en 2023**

**38 intervenants extérieurs + 3 conférencières**

**99 actions (hors visites et ateliers pour les scolaires et centres de loisirs), 5 agents (1 directrice, 1 médiatrice, 1 animatrice culturelle, 3 agents d'accueil et administratifs), mobilisés 1.525 heures pour la totalité du travail impliquant cet accueil (conception, communication, préparation, gestion administrative, bilan).**

➤ **La Maison de Fer**

La Maison de Fer, nouveau musée municipal, a ouvert ses portes en septembre 2020. L'établissement accueille un Centre d'interprétation du patrimoine qui permet de découvrir l'histoire urbaine de Poissy et son évolution à travers ses principaux monuments, depuis l'époque médiévale à nos jours. Il propose, tout au long de l'année, une riche programmation d'expositions temporaires et d'animations.

078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

Depuis son ouverture, la Maison de Fer ouvre gratuitement ses portes pour tous le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, afin de permettre une accessibilité économique et culturelle.

La programmation 2023 de l'équipement a été marquée par la présentation de trois expositions temporaires :

- « Ernest Meissonier, dans l'intimité de ses ateliers » (3237 visiteurs)
- « Poissy, un certain regard » deux expositions de photographies présentant les œuvres de Julien Dézé (671 visiteurs) et de Maxime Visticot (136 visiteurs en 2023)

Une installation visuelle et sonore a également investi la Maison de Fer, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Gustave Eiffel. Dans le cadre de cette exposition des œuvres de l'artiste Francesco Candido étaient présentées.

Au total durant l'année 2023, la Maison de Fer a accueilli **6 093** visiteurs.

- **Public individuel :**

En 2023, l'établissement a proposé diverses actions à destination des publics individuels : visites guidées, ateliers, conférence, spectacles.

Les visites guidées et les ateliers ont été animés par les médiateurs/chargée de développement culturel de l'établissement mais aussi par des intervenants extérieurs spécialisés. Le nombre d'heures pour chaque action est variable en fonction de la thématique abordée et du temps de création et de préparation de l'animation. Au total, ce sont 8 visites et 4 ateliers qui ont été proposés.

Au total, **1 725 personnes** ont été accueillies pour une action culturelle à destination du public individuel (visite guidée, atelier, conférence, spectacle ou exposition) autour du patrimoine :

- Visite de la Maison de Fer les 1<sup>er</sup> dimanche du mois : 6h d'animation / 1 agent
  - Visite-enquête : 75h de préparation par 1 agent
  - Visite « Laissez-vous conter Poissy » : 8 visiteurs / 2h d'animation par 1 guide conférencière vacataire
  - Atelier « Apprentis sculpteurs » : 9 visiteurs / 2h d'animation par 1 chargée de développement des publics
  - Visites « Atelier d'été d'Ernest Meissonier » : 26 visiteurs / 1h par 1 partenaire extérieur
  - Atelier « Dégustation de thé japonais » : 12 participants / 2h par 1 partenaire extérieur
  - Atelier « Calligraphie » : 10 participants / 2h30 par 1 partenaire extérieur
  - Conférence « Gustave Eiffel à l'âge industriel » : 50 participants / 1h par 1 partenaire extérieur
  - Exposition « œuvre et espace » en association avec l'artiste Edouard Duthuillé, sculpteur sur pierre et l'Académie de Versailles pour une exposition d'œuvres inédites et éphémères : 83 visiteurs
  - Exposition « les élèves de Jean Jaurès invités à la Maison de Fer », les élèves de 3<sup>e</sup>, spécialisés en arts plastiques, du collège Jean Jaurès de Poissy ont été invités, le temps d'une semaine, à présenter, à la Maison de Fer, les travaux qu'ils ont réalisés tout au long de l'année, sur le thème de la Nature et de l'Art : 189 visiteurs
- **17h30 d'animation dont 9h animées par un agent et 2h par une guide-conférencière vacataire + 271h de préparation / 1 agent + 8 intervenants : 1 200€**

La Maison de Fer s'est également inscrite également dans les programmations des grands événements nationaux :

- La Nuit de la lecture : 28 visiteurs
- Les Journées européennes des métiers d'art : 13 visiteurs
- La Nuit européenne des Musées : 124 visiteurs
- La Fête de la Nature - spectacle : 150 visiteurs
- La Fête de la Nature – kiosque culture / atelier : 257 visiteurs

|   |
|---|
| Accusé de réception en préfecture<br>078-217804988-20240624-CM_20240624_16-DE<br>Date de télétransmission : 28/06/2024<br>Date de réception préfecture : 28/06/2024 |
|---|

- Rendez-vous aux jardins : 104 visiteurs
- Nuit Blanche : 214 visiteurs
- Journée européenne de l'archéologie : 19 visiteurs
- Les Journées européennes du Patrimoine : 422 visiteurs
- Journée de la Langue des Signes : 7 visiteurs

→ **23h d'animation + 93h de préparation / 1 agent + 11 intervenants : 3 522,90 €**

– **Public scolaire :**

La Maison de Fer a organisé des visites guidées à destination du public scolaire de l'élémentaire jusqu'au lycée, autour de thématiques en lien avec le patrimoine et l'architecture. En 2023, **63 classes, soit 1 603 élèves** ont suivi l'une de ces visites dont **32 classes/ 733 élèves** issus d'écoles situées en QPV.

La quasi-totalité des groupes scolaires provenait d'établissements pisciacais (61 classes sur 63 classes reçues):

- Classes issues d'établissements en QPV : école élémentaire Montaigne : 9, école élémentaire Pascal: 8, école élémentaire Mandela : 7, école élémentaire Ronsard : 4, Cité scolaire Le Corbusier : 4.
- Classes issues d'autres quartier de la ville : école élémentaire Hugo : 10, école élémentaire Abbaye : 7, école élémentaire La Bruyère : 3, école élémentaire Les Sablons : 1, Institut Notre-Dame : 8 + 2 classes hors Poissy.

La Maison de Fer a organisé en 2023, une rencontre entre élèves et artistes. Le collectif Nou a, pour l'occasion, invité les jeunes à découvrir les dessous de leur création « Quand l'oiseau fait son nid » et à assister exceptionnellement au filage du spectacle (34 élèves).

→ **58 visites de 1h30 + 1 atelier de 2h / 89h d'animation + 50h de préparation / 1 agent + 2 guides conférencières vacataires**

– **Public extra-scolaire :**

1 groupe de 34 jeunes pisciacais a été reçu en 2023 à la Maison de Fer, sur le temps extra-scolaire, pour une visite des espaces d'expositions.

→ **1 visite de 2h / 2h d'animation + 1h de préparation / 1 agent**

– **Groupes adultes :**

Visites de groupes adultes : 308 personnes pour 17 visites programmées,

Visites de groupes issus d'association relais du champ social : 11 personnes pour 1 visite programmée,

→ **18 visites de 1h30 / 24h d'animation + 8h de préparation / 1 agent + 2 guides conférencières vacataires**

**TOTAL MAISON DE FER :**

**628 jeunes issus des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) reçus en 2023**

**35 actions (hors visites de groupes)**

**15 intervenants extérieurs + 2 guides conférencières + 1 agent sur un total de 580 heures**

➤ **Le Pass'Culture**

Depuis septembre 2019, la Ville de Poissy a mis en place un nouveau dispositif visant à favoriser l'accessibilité des jeunes aux pratiques culturelles : le Pass'culture. La Ville accorde aux jeunes

|   |
|---|
| Accusé de réception en préfecture<br>078-217804988-20240624-CM_20240624_16-DE<br>Date de télétransmission : 28/06/2024<br>Date de réception préfecture : 28/06/2024 |
|---|

pisciacais, âgés de 11 à 17 ans, qui adhèrent à une association culturelle locale, une aide financière de 30 euros en déduction du prix de la cotisation.

➔ **134 adhérents / 50h de gestion de dossier / 1 agent**

Le montant des activités menées par la Direction de la Culture s'élève à **202 821,93 €** et se répartit comme suit :

| Dispositif                | Dépenses (€)      | Coût RH (€)      |                   |
|---------------------------|-------------------|------------------|-------------------|
|                           |                   | Vacataires       | ETP               |
| Service des bibliothèques | <b>5 292,00</b>   | -                | <b>5 4909,36</b>  |
| Service des musées        | <b>13 662,79</b>  | <b>14 912,18</b> | <b>32 802,75</b>  |
| Pass'Culture              | <b>4020,00</b>    | <b>0,00</b>      | <b>995,00</b>     |
| La Maison de Fer          | <b>20 272,90*</b> | <b>7 400,25</b>  | <b>8616,70</b>    |
| Ludothèque                | <b>2 000,00</b>   | -                | <b>37 938,00</b>  |
| <b>TOTAL</b>              | <b>45 247,69</b>  | <b>22 312,43</b> | <b>135 261,81</b> |

\* Coût avec expositions temporaires (15 550 €)

➤ **Le service Jeunesse – la Source**

Les actions suivantes ont été proposées aux jeunes âgés de 11 à 17 ans :

- **Les ateliers artistiques** sont proposés durant l'année scolaire en raison d'1h30 à 2h00 par semaine, lesquels sont destinés à initier les jeunes à la pratique artistique et à promouvoir ces disciplines (street dance, dance afro, dessin animé).
- **Des actions de préventions gratuites** sont proposées à l'attention des collégiens et des lycéens pisciacais (actions de prévention réseaux sociaux, harcèlement, radicalisation, psychotropes :
  - **Cinés-débats** : ces actions consistent à organiser une projection de film à « La Source », suivie d'un débat animé par des intervenants spécialisés :
    - Ciné-débat consacré au harcèlement :
      - « Un monde » les 13, 17 et 20 mars 2023
    - Ciné-débat consacré à la prévention de la radicalisation :
      - « Ne m'abandonne pas » les 10 et 17 novembre 2023
  - **BIJ Mobiles collèges** : le service Jeunesse intervient une fois par semaine dans chaque collège pisciacais sur le temps de la pause méridienne. Les actions initiées par les animateurs du service sont proposées autour de deux volets : animation avec des activités sportives et prévention avec des actions de prévention réseaux sociaux, harcèlement et différentes addictions aux jeux, aux drogues

Les BIJ Mobiles interviennent également dans les différents quartiers de la Ville (Beaugard, Saint-Exupéry, La Coudraie).

- **JSV** : dans le cadre du **dispositif Jeunesse Sports Vacances**, le service Jeunesse accueille des jeunes de 11 à 15 ans pendant les vacances scolaires (excepté aux vacances de Noël) en proposant des stages et des accueils à la journée. Le service organise également pendant ces

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

vacances, des rencontres inter-structures autour d'activités sportives ou culturelles, afin de créer du lien entre les différentes structures jeunesse de la Ville.

- **L'Aprem'ado** est organisé tout au long de l'année, hors vacances scolaires, chaque mercredi après-midi de 14h00 à 18h00 : cet accueil gratuit propose des activités artistiques, culturelles et sportives.
- **Séjours** : 2 séjours ont été organisés, via le dispositif Colos Apprenantes, lesquels nous ont permis de faire partir 40 jeunes de 11 à 17 ans, issus de tous les quartiers de la Ville et prioritairement les jeunes issus des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville :
  - 1 séjour à Royan (du 30 juillet au 4 août 2023)
  - 1 séjour à Poitiers (du 30 juillet au 5 août 2023)

Ces séjours ont favorisé la découverte de la région avec leurs spécificités culturelles, géographiques et humaines afin de renforcer leur autonomie et créer du lien social.

- **Point Accueil Ecoute Jeunes** : 70 jeunes ont pu être accompagnés sur l'année.
- **Le Contrat pour l'Autonomie des Pisciacais Etudiants (CAPE)**. C'est une aide destinée aux étudiants post bac pour la poursuite de leurs études avec la contrepartie de participer à des actions citoyennes mises en place par la Ville : 68 bénéficiaires pour un montant de 94 191 €.
- **Bourse au BAFA** : 2 bourses octroyées cette année pour 300,00 €
- **Aucune Bourse aux Projets cette année**

Les aides sont soumises à des critères fixés par un règlement intérieur.

Le montant des activités menées par le service Jeunesse s'élève à **444 479,48 €** et se répartit comme suit :

| Dispositifs                                    | Dépenses 2023       | Coût RH    |                     |
|--|---------------------|------------|---------------------|
|  |                     | Vacataires | ETP                 |
| Ateliers Artistiques et culturels              | 3 600,00 €          |            | 2 800,00 €          |
| Roustan Académie                               | 47 880,00 €         |            | 4 000,00 €          |
| Actions de prévention (ciné-débats)            |                     |            | 21 200,00 €         |
| BIJ Mobiles dans les collèges et les quartiers | 6 590,00 €          |            | 2 450,00 €          |
| PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes             | 25 000,00 €         |            | 9 800,00 €          |
| Activités Accueil loisirs – JSV / Aprem'ado    | 12 299,48 €         |            | 143 469,00 €        |
| Séjours été                                    | 25 400,00 €         |            | 15 000,00 €         |
| Dispositifs CAPE, BAFA, PROJETS                | 94 491,00 €         |            | 30 500,00 €         |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>215 260,48 €</b> |            | <b>229 219,00 €</b> |

#### 4.1.2 Le sport et les loisirs

##### ➤ Le service des Sports

Le service des Sports propose des actions sportives, éducatives et culturelles au travers de différents dispositifs :

- **L'Académie d'Initiation aux Sports (A.I.S.)** est un dispositif de découverte des activités physiques et sportives. Ouverte aux enfants de 6 à 10 ans, elle permet de s'inscrire dans une découverte de 5 disciplines par an que le futur champion pourra poursuivre pour un perfectionnement dans une des nombreuses associations pisciacaïses. Les objectifs sont d'initier, découvrir, donner envie, sociabiliser, apprendre et respecter les règles. Un premier pas dans le monde sportif tous les mercredis matin en période scolaire.
- **L'activité Sports Vacances** permet la découverte de diverses activités sportives durant les vacances scolaires sous forme de stage avec des sorties, rencontres et temps forts pour que le sport et l'animation pendant les vacances ne fassent qu'un.
- **Le Village d'été sportif** permet la découverte de diverses activités sportives durant toutes les vacances estivales avec des ateliers tournés vers le « Savoir Rouler », des sports individuels et des sports collectifs. En 2023, 1700 enfants de 3 à 17 ans ont pu découvrir ces activités sur le plateau de Beauregard.
- **Le Pass'Sport Club** permet de favoriser l'accessibilité à la pratique sportive aux jeunes pisciacaïses âgés de 11 à 17 ans. La ville de Poissy accorde aux licenciés fréquentant une association sportive locale et/ou UNSS, une aide financière de 30 € en déduction du prix de la cotisation.
- **L'activité le Basket du Midi** est issue d'un partenariat entre la Collectivité et Poissy Basket Association dans le but de développer l'action de prévention par le basketball en direction des enfants des classes élémentaires des écoles des Quartiers Politique de la Ville (QPV) de Poissy non-demi-pensionnaires, sur le temps du midi. De 12h15 à 13h15, sur le plateau de Beauregard, 1 fois dans la semaine, un éducateur de la Ville et un éducateur du club font découvrir l'activité dans le but de lutter contre l'oisiveté sur le temps de pause méridienne, mais aussi pour éduquer et donner envie à ces enfants de pratiquer un sport.
- **L'activité les Midi du Hand** est issue d'un partenariat entre la Collectivité et l'AS Poissy Handball dans le but de développer l'action de prévention par le handball en direction des enfants des classes élémentaires des écoles des Quartiers Politique de la Ville (QPV) de Poissy non-demi-pensionnaires, sur le temps du midi. De 12h15 à 13h15, sur le plateau de Beauregard et sur le quartier de la bruyère, 2 fois dans la semaine, un éducateur de la Ville et un éducateur du club font découvrir l'activité dans le but de lutter contre l'oisiveté sur le temps de pause méridienne, mais aussi pour éduquer et donner envie à ces enfants de pratiquer un sport.
- **Ensemble au Stadium** est une action qui a lieu tous les mardis et vendredis soir des vacances de février aux vacances d'été. Les directions des Sports et de la Jeunesse proposent une action de prévention et d'éducation sportive sur les deux quartiers en QPV autour des jeux footballistiques. Les éducateurs du service des Sports ainsi que les animateurs et éducateurs du service Jeunesse organisent avec les jeunes de 10 à 15 ans des rencontres gratuites permettant ainsi de créer du lien social avec les structures jeunesse de quartiers à proximité des terrains, pour donner du sens aux actions communes du territoire.
- **La Semaine Olympique et Paralympique (SOP)** est une action proposée par le service des sports se déroulant chaque année sur le temps scolaire. En 2024, 30 classes de CM1 se retrouvent pour une sensibilisation autour du thème de l'inclusion, avec une orientation sur la découverte des para-sports et l'univers des Jeux Paralympiques. Du mardi au vendredi, les classes sont informées de l'organisation des olympiades, de leur histoire ainsi que de leur pratique. Des jeux, des ateliers, des moments d'échanges rythmeront cette action qui regroupera plus de 900 élèves.
- **Les Victoires du Sports** est une cérémonie de récompense à destination des adhérents des associations sportives pisciacaïses. La cérémonie se déroule en soirée au mois de décembre et voit plus de 350 jeunes récompensés du niveau départemental au niveau international.

Le montant des activités menées par le service des Sports s'élève à **217 604,84 €** et se répartit comme suit :

| Dispositif          | Dépenses           | Coût RH           |                     |
|---------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
|                     |                    | Vacataires        | ETP                 |
| AIS                 | <b>22 848,04 €</b> | <b>8 704,00 €</b> | <b>34 066,35 €</b>  |
| SPORTS VACANCES     | <b>16 422,37 €</b> | <b>0,00</b>       | <b>41 400,00 €</b>  |
| PASS'SPORTS CLUB    | <b>24 295,00 €</b> | <b>0,00</b>       | <b>3 750,00 €</b>   |
| BASKET DU MIDI      | <b>475,00 €</b>    | <b>0,00</b>       | <b>2 350,00 €</b>   |
| MIDI DU HAND        | <b>475,00 €</b>    | <b>0,00</b>       | <b>2 350,00 €</b>   |
| ENSEMBLE AU STADIUM | <b>3 506,66 €</b>  | <b>0,00</b>       | <b>9 100,60 €</b>   |
| SEMAINE OLYMPIQUE   | <b>456,00 €</b>    | <b>0,00</b>       | <b>10 460,00 €</b>  |
| VICTOIRES DU SPORT  | <b>5 200,82 €</b>  |                   | <b>4 320,00 €</b>   |
| Village d'Eté       | <b>4 300€</b>      |                   | <b>23 125,00€</b>   |
| <b>TOTAL</b>        | <b>77 978,89 €</b> | <b>8 704,00 €</b> | <b>130 921,95 €</b> |

➤ **Le Centre Social André Malraux**

Le centre social André Malraux **est une structure de proximité**, d'accueil, d'écoute des habitants et d'animation de la vie sociale **qui favorise et soutient la réalisation et la mise en œuvre d'actions, de projets avec et pour les habitants, dans un esprit de cohésion sociale, de coopération et d'inclusion sans réserve.**

C'est un centre social dit « éclaté » puisque réparti sur 2 quartiers classés en Politique de la Ville (QPV) (Beaugard et St Exupéry). Il est composé de 4 structures dont un bâtiment principal situé sur le secteur Racine, l'antenne Pascal situé côté Corneille, une annexe sur le quartier de la Coudraie et une antenne sur Saint Exupéry.

Rappel des activités par structures :

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Bâtiment principal (secteur Racine) :</b></p> <p>Ouverture en semaine du mardi au samedi, du lundi au vendredi en période de vacances scolaires.</p> <p><b>Publics : tout public, enfance, jeunesse, famille</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil généraliste de l'ensemble des habitants,</li> <li>- Mise à disposition de salle pour réunions partenaires (dont le soir et le week-end),</li> <li>- Structure hébergeant plusieurs associations dont certaines ont des bureaux dédiés tels le PIMMS (France service), Positive Planète, AMISEY, Poissy solidaire et l'ADIE.</li> <li>- Ateliers socio-linguistiques pour adultes (ASL)</li> <li>- Cours de langues (espagnol, arabe littéraire),</li> <li>- Soutien scolaire à destination des collégiens et lycéens</li> <li>- Activités d'expression (Flamenco) et sportives (cours de sport adapté handicap, fitness pour le public féminin)</li> <li>- Activités famille (couture, repas conviviaux, sorties familiales, soirée thématiques),</li> <li>- Actions parentalité (Instant des parents, atelier parents-enfants, conférences thématiques)</li> <li>- Action à destination des séniors (thés dansants, Forum numériques)</li> <li>- Pôle jeunesse 11-17 ans,</li> <li>- Pôle enfance rattaché au service Loisirs.</li> </ul> |
| <p><b>Antenne Pascal :</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace de convivialité, foyer ouvert,</li> <li>- Prévention par le sport : <u>foot en salle 2 fois par semaine.</u></li> </ul>   |

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

|   |   |
|---|---|
| Situé sur le secteur de Corneille (Beauregard). Ouverture en soirée du lundi au dimanche (18h-minuit) | - Activités de loisirs durant les vacances scolaires  |
| <b>Publics : adultes et jeunes majeurs, adolescents du quartier</b>                                   |   |
| <b>Annexe de la Coudraie :</b>  | - Activités sportives, musculation, football,<br>- Animation généraliste.   |
| <b>Publics : adultes et jeunes adolescents du quartier</b>  |   |
| <b>Antenne Saint Exupéry</b>  | - Accueil jeunes<br>- Animations 11-17 ans durant les vacances scolaires<br>- Animation séniors 2 fois par semaine<br>- Activités sportives |
| <b>Publics : jeunes, jeunes adultes, familles et séniors</b>  |   |

L'année 2023 a été marquée par plusieurs évènements :

- **La restructuration globale du CS Malraux** : recrutement d'une référente familles, redéploiement d'un agent chargé d'accueil, travail sur les fiches de poste, directeur en intérim pour pallier l'arrêt longue maladie du titulaire du poste, rattachement officiel du PAJ en novembre...
- **L'élaboration du nouveau projet social** en démarche AOC et **l'obtention d'un agrément CAF pour 2 ans.**
- **Les émeutes de fin juin/début juillet avec l'incendie du CS Vanpouille** et le retrait de la MPSL sur le quartier Saint Exupéry, obligeant la ville à reprendre la main sur l'offre sociale et de loisirs dans un souci de maintien de l'action publique. Pour ce faire, déploiement d'activités sur la période estivale, de matériel (tente), de modulaires, montage d'un séjour, et amorce de recrutement d'animateurs et d'une équipe.

#### **CENTRE SOCIAL ANDRE MALRAUX :**

- **Accueil Enfance Malraux** : les mercredis et durant les vacances scolaires

Une vingtaine d'enfants âgés de 6 à 11 ans, par session, ont bénéficié d'un accueil de loisirs (activités sportives et artistiques, sortie accrobranche...).

- **Organisation de 12 sorties « famille »** qui ont rassemblé **50 personnes (parents et enfants)** à chaque évènement et touché **489 personnes différentes.**

La mer des sables (29 avril 2023), Bruxelles (27 mai 2023), Touquet Plage (le 8 juillet 2023), Base de loisirs Val de Reuil (15 juillet 2023), Parc Astérix (22 juillet 2023), Nausicaa- Boulogne sur mer (29 juillet 2023), Village nature Paris (12 août 2023), Base de loisirs Val de Reuil (19 août 2023), Cabourg (26 août 2023), Parc Saint Paul (28 octobre 2023), Parc Astérix (4 novembre 2023) et le cirque Phénix-Paris (16 décembre 2023).

- **Organisation de 2 repas Familles thématiques** (17 mars 2023 et 21 octobre 2023) qui ont réuni au total **176 personnes.**
- **Mise en place de 4 conférences « Instant des parents »**, dont 3 au sein des établissements scolaires : « la question des devoirs à la maison » (14, 28 et 30 novembre 2023 au sein des écoles du plateau, Fournier, Ronsard et Montaigne), « les différents langages de l'amour » (8 décembre 2023)
- **Mise en place de 2 thés dansants** : à destination des séniors (23 mai 2023 et 28 novembre 2023) qui ont rassemblés au total **65 personnes**
- Organisation d'une **soirée jeux de société** en partenariat avec l'école Montaigne et La Lumop (finalité du projet jeux de société) le 17 novembre 2023 qui a réuni **83 personnes**

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

- **Rencontres festives :**

Co-Organisation des fêtes de quartier de Beauregard (juin 2023) et de la Coudraie (septembre 2023)

**ANTENNE PASCAL :**

- **Accueil des jeunes adultes** tous les jours de l'année (week-ends compris) en soirée (18h à minuit).
- **Pratique du foot en salle** (prévention par le sport) tous les lundis de 18h30 à 20h pour les 11-14 ans et tous les vendredis de 20h30 à 22h pour les 15 ans et plus au COSEC.
- Mise en place d'**activités de loisirs** sur la période estivale et durant les petites vacances.

**ANTENNE LA COUDRAIE :**

- **Accueil des jeunes et jeunes adultes** du lundi au vendredi soir de 17h à 23h à l'antenne de la Coudraie, organisation de tournois sportifs tout au long de l'année sur le city stade Blaise Matuidi.

**ANTENNE SAINT EXUPERY :**

- **Accueil des jeunes et jeunes adultes** du lundi au samedi de 18h à 00h au modulaire
- Mise en place d'**activités de loisirs** sur la période estivale et durant les petites vacances
- Envoi 12 jeunes en **séjour** Raid Aventure au mois d'août

**POLE ANIMATION JEUNESSE :**

Le Pôle Animation Jeunesse du Centre Social André Malraux est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, et d'échange à l'attention des jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Il met en place de nombreuses actions dans le cadre de l'accueil de loisirs ouvert :

- Du mardi, jeudi et vendredi 16h-18h
- Mercredi et samedi de 14h à 18h
- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h à 18h.

En 2023, les activités suivantes (organisation de sorties et séjours) ont pu être menées à bien :

- **De loisirs** : des visites et des sorties, Le Parc Astérix, le Painting Ball, le laser game, Karting, EVA, The Dark dream, jeux de société, ateliers de cuisine...
- **Iles de loisirs** : les jeunes du PAJ ont pu bénéficier gratuitement de places pour les bases de loisirs franciliennes grâce au dispositif Tickets loisirs, qui a octroyé 400 tickets.
- **Culturelles** : des sorties au cinéma, spectacle d'humour à Paris
- **Sportives** : le speed park, l'accrobranche, tournoi multisports, initiation boxe, piscine
  
- **Séjours d'été** : organisation de 2 séjours d'été :
  - Summer adrénaline à Chatel (74) de 10 jours du 11 au 22 juillet 2023 avec le prestataire Viva permettant à 20 jeunes de 14 à 17 ans (5 filles et 15 garçons) de partir en vacances.
  - Multi activités à Saint Fargeau de 5 jours du 21 au 25 août 2023 avec le prestataire Viva permettant à 20 jeunes de 11 à 14 ans (9 filles et 11 garçons) de partir en vacances.

| Dispositif                            | Dépenses 2023       | Coût RH                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------|
|                                       |                     | Vacataires/ Anim. saisonniers | ETP                 |
| Sorties famille CS                    | 14 948 €            |                               | 2735,82 €           |
| Investissement CS                     | 8935,20 €           |                               |                     |
| Activités Antenne Pascal              | 2420,98 €           | 10 878,12 €                   | 86 509,56 €         |
| Investissement Antenne Pascal         | 3727 €              |                               |                     |
| Activités Antenne La Coudraie         |                     | 29 237,94 €                   | 50 099,83 €         |
| Investissement Antenne de La Coudraie | 3588,50 €           |                               |                     |
| Séjour Antenne Saint Exupéry          | 5335,65 €           | 2625 €                        |                     |
| Animation Saint Exupéry               | 7077,60 €           | 14 556,17 €                   |                     |
| Investissement Saint Exupéry          | 12 000 €            |                               |                     |
| Séjour PAJ Malraux                    | 41 600 €            |                               | 1 870,82 €          |
| Activités PAJ Malraux                 | 13 258,01 €         | 37 856,77 €                   | 69 636,18 €         |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>112 890,94 €</b> | <b>95 154 €</b>               | <b>210 852,21 €</b> |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                  |                     |                               | <b>418 897,15 €</b> |

➤ **La Direction Événementiel & Relations Internationales**

La Direction Événementiel & Relations Internationales organise et programme des événements avec la collaboration des services de la Ville en faveur des Pisciacais, notamment :

- Le Salon de l'étudiant permet aux lycéens et étudiants de venir rencontrer les écoles spécialisées, les universités, les centres de formation, et autres organismes de formation supérieure pour trouver une orientation professionnelle ;
- La Pisciacaise est un événement sportif en ville et en forêt proposant à tous des parcours de randonnée et des courses à pied ou à vélo de plusieurs distances différentes. Certaines épreuves sont réservées à un public enfant et adolescent ;
- La Fête de la nature est un événement festif ouvert à tous avec de nombreuses activités de loisirs, mais aussi des stands de prévention, sensibilisation et découverte autour de la nature, sa préservation et tous les enjeux environnementaux, mais aussi sur la biodiversité et le bien-être animal ;
- La Fête du quartier de Beauregard organisée conjointement par la Direction de l'Événementiel et la Direction du Développement Social Urbain est un événement mêlant une brocante, des spectacles, et des stands de jeux pour les enfants à l'attention des habitants du quartier lors duquel de nombreuses associations du quartier participent également. Même si 80% du public présent est issu du quartier, d'autres pisciacais se déplacent à cet événement et partagent eux aussi un moment convivial et festif ;
- Pour la Fête nationale, la Ville de Poissy organise 4 événements distincts : une fête de la jeunesse, un feu d'artifice et une animation musicale sur la Place de la République le 13 juillet, et une Cavalcade Bleu Blanc Rouge (course à pied) le 14 juillet. Ces événements accueillent de nombreux pisciacais et habitants des autres villes alentours, notamment un public jeune pour le feu d'artifice et l'animation musicale.  
La Fête de la jeunesse est un événement festif ouvert à tous mais dont les domaines d'activités et les thèmes proposés s'adressent en priorité à un public jeune.

Danses, arts de la rue,  
Accuse de réception en préfecture  
078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

- musiques de tous styles accompagnent les stands de sensibilisation et de prévention
- A la fin de l'été, le Ciné plein air proposé par la Ville de Poissy en partenariat avec le Département des Yvelines, permet aux citoyens issus de tous les quartiers de se retrouver pour partager un moment convivial et profiter d'une comédie familiale accessible à tous ;
  - Le Forum des associations permet aux pisciacais de venir rencontrer les associations locales et s'inscrire à des activités culturelles, sportives ou autres. De nombreux jeunes et personnes issues des quartiers de la ville profitent de ce moment pour trouver une activité de loisirs qui leur convient ;
  - La Fête du quartier la Coudraie organisée en partenariat avec la DSU, les habitants et les associations du quartier est un événement festif avec des spectacles, des stands de sensibilisation et des jeux pour les enfants, à l'attention des habitants du quartier. Même si 80% du public présent est issu du quartier, d'autres pisciacais se déplacent à cet événement et partagent eux aussi un moment convivial et festif ;
  - Les 4h de l'emploi permettent aux personnes à la recherche d'un emploi de venir rencontrer sur un après-midi les recruteurs d'organismes publics et entreprises. Cet événement a lieu un lundi pour permettre aux commerçants et sociétés ne pouvant se déplacer un WE de venir proposer leurs offres d'emploi ;
  - La Bourse aux jouets permet aux habitants de la ville, notamment aux enfants de venir proposer à la vente des jouets, jeux, objets de puériculture et vêtements pour bébés à des prix négociés ;
  - Un Marché de Noël sur tout un week-end avec la grande Parade de Noël ont été organisés sur la Place de la République et dans les rues du centre-ville. Cette Parade de Noël, est un événement phare du département et le plus important sur le territoire de Poissy. Véritable projet fédérateur, il implique aussi bien des professionnels, que des associations et citoyens de tous âges, et de tous les quartiers.
  - Le Village de Noël est ouvert pendant les vacances de fin d'année. Il est installé durant 9 jours au cœur de la Ville. En 2023, les activités proposées étaient les suivantes : piste de luge synthétique, petit train, parcours accrobranche, loisirs créatifs et animations musicales.

Le montant des manifestations organisées par la Direction de l'Événementiel et des Relations Internationales s'élève à **359 000,00 €** et se répartit comme suit :

| DESCRIPTIF   | MONTANT             |
|--|---------------------|
| Salon de l'étudiant  | 4 500,00 €          |
| La Pisciacaise   | 30 000,00 €         |
| Fête de la nature  | 11 000,00 €         |
| Fête du quartier Beauregard                                    | 4 500,00 €          |
| Fête Nationale (Fête Jeunesse, Feu d'artifice, Bal, Cavalcade) | 67 000,00 €         |
| Cinéma plein air   | 1 500,00 €          |
| Forum des associations   | 20 000,00 €         |
| Fête du quartier La Coudraie                                   | 4 500,00 €          |
| 4h de l'emploi   | 4 500,00 €          |
| Bourse aux jouets  | 500,00 €            |
| Marché et Parade de Noël                                       | 53 000,00 €         |
| Village de Noël  | 58 000,00 €         |
| Frais RH   | 100 000,00 €        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>359 000,00 €</b> |

## 4.2 Des actions pour l'enseignement

### 4.2.1 Jeunesses Musicales de France

En 2023, le service scolaire poursuit le dispositif des Jeunesses Musicales de France (JMF).

Le montant des prestations générées par le service scolaire s'élève à **7935,00 €** et se répartit comme suit :

| DESCRIPTIF      | MONTANT           |
|-----------------|-------------------|
| Prestations JMF | 7 935,00 €        |
|                 | <b>7 935,00 €</b> |

### 4.2.2 Remise des calculatrices aux élèves de CM2

En fin d'année scolaire, la Ville de Poissy organise une cérémonie pour les élèves de CM2. Afin de féliciter leur passage en 6<sup>ème</sup>, les élèves de CM2 Pisciacais reçoivent une calculatrice pour marquer cette étape importante.

Le montant des prestations générées par le service scolaire s'élève à **13 462,32 €** et se répartit comme suit :

| DESCRIPTIF               | MONTANT            |
|--------------------------|--------------------|
| Achats des calculatrices | 13 462,32 €        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>13 462,32 €</b> |

Le montant des actions menées en faveur de l'enseignement s'élève, pour l'année 2023, à **21 397,32 €**.

## 4.3 Des actions à caractère social

### ➤ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

La politique sociale, menée par les Elus, est mise en œuvre en partie grâce au versement de la DSU qui permet de financer des actions pour améliorer les conditions de vie des habitants dans une dynamique de développement urbain. La DSU contribue ainsi à la réduction des inégalités sociales en favorisant l'accès aux droits.

### 4.3.1 L'accès aux droits

#### ➤ Le Pôle social Simone Veil

Les missions du **Pôle Social Simone Veil** sont centrées sur :

- ✓ L'accueil de premier niveau : information et orientation des demandeurs ;
- ✓ L'accès aux droits (Point Justice, service logement, domiciliation administrative) ;
- ✓ La mise en lien et l'animation du réseau de partenaires.

Les demandes d'accompagnement social sont orientées vers le Service d'Action Sociale du Département, missionné par l'Etat pour l'accompagnement social des familles.

|   |
|---|
| Accusé de réception en préfecture<br>078-217804988-20240624-CM_20240624_16-DE<br>Date de télétransmission : 28/06/2024<br>Date de réception préfecture : 28/06/2024 |
|---|

Le Pôle Social assure la gestion de l'Aide légale et des aides facultatives

- ✓ Les domiciliations administratives ;
- ✓ Les Aides facultatives : L'aide alimentaire d'urgence et les demandes de secours.

Point d'Accès aux Droits (« Point justice »)

Le « Point Justice » est un outil de citoyenneté à fort potentiel. Des intervenants (associations ou organisations professionnelles qui couvrent le droit de la famille, du travail et l'aide aux victimes, le droit des étrangers, un conciliateur de justice), reçoivent les usagers sur rendez-vous afin d'apporter des informations juridiques. Une psychologue assure également des consultations pour les victimes de violences conjugales.

| <b>Accueil mutualisé</b>         | <b>2022</b>   | <b>2023</b>   |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| Accueil physique                 | 9 102         | <b>6 717</b>  |
| Contacts téléphoniques           | 7 863         | <b>3 597</b>  |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>16 965</b> | <b>10 314</b> |
| <b>Domiciliations</b>            | <b>2022</b>   | <b>2023</b>   |
| Au 31/12                         | 214           | <b>200</b>    |
| Dont nouvelles demandes          | 125           | <b>142</b>    |
| <b>Point Justice</b>             | <b>2022</b>   | <b>2023</b>   |
| Accueil physique                 | 2 184         | <b>1 774</b>  |
| Contacts téléphoniques           | 2 547         | <b>1 569</b>  |
| Mails et courriers               | 150           | <b>579</b>    |
| <b>TOTAL accueil PJ</b>          | <b>4 881</b>  | <b>3 922</b>  |
| RV honorés avec les intervenants | 2 283         | <b>1 391</b>  |

• **L'aide légale et les missions facultatives d'action sociale du CCAS :**

Le Pôle social assure également la gestion de l'aide légale et des aides facultatives :

- **Les domiciliations administratives :**

Au-delà de l'obligation légale prévue par le Code de l'action sociale et des familles, la domiciliation administrative est un dispositif gratuit permettant aux usagers ne disposant pas d'un domicile stable de pouvoir accéder à l'ensemble des droits qui leur sont attribués en fonction de leur situation respective. Elle constitue aussi la clé permettant l'exercice de leurs devoirs. Sans cette adresse administrative, aucune démarche n'est possible.

Au 31/12/2023, 200 personnes sans domicile fixe étaient domiciliées au CCAS.

- **La mutuelle communale pour tous :**

**Pour faciliter l'accès aux soins par une meilleure prise en charge des frais de santé**, la Ville a sélectionné début 2023 l'association d'assurés « LA MUTUELLE FAMILIALE » répondant aux besoins de prise en charge santé des Pisciacais.

Ainsi, les habitants peuvent rencontrer deux conseillères de la mutuelle communale qui assurent des permanences deux jours/ semaine au Pôle social. Les tarifs pratiqués par la mutuelle ne seront pas revalorisés sur l'année 2024.

Afin d'en informer les habitants, une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation sera menée par le CCAS sur les deux marchés de la Ville.

| <b>MUTUELLE COMMUNALE (mars 2023 à décembre 2023)</b> | <b>2023</b> |
|---|-------------|
| Accueils pour demandes d'informations                 | 312         |
| Nombre de RDV aux permanences de la conseillère       | 480         |
| Nombre d'adhésions souscrites                         | 493         |

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

- **Les aides facultatives :**

Le CCAS attribue différents types d'aides :

- ✓ Les aides alimentaires, délivrées sous forme de Chèques d'accompagnement personnalisé – CAP - permettant l'achat de produits d'alimentation et d'hygiène.  
Concernant les aides financières, 361 demandes d'aide alimentaire ont été sollicitées, dont 319 accordées, pour un montant total de **26 910 €**.
- ✓ Les demandes de secours, qui représentent les autres aides financières non alimentaires. Souvent les demandes de secours sont sollicitées pour la prise en charge partielle de certains frais liés au logement, comme l'eau, le gaz, l'électricité...  
Pour les 36 demandes de secours étudiées en 2022, 21 ont obtenu un avis favorable pour un montant total de **8 901,53 €**.

**4.3.2 En faveur des aînés**

**La Maison Bleue**, guichet unique pour les aînés à partir de 60 ans, exerce à la fois une mission d'aide sociale légale : constitution de dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, d'aide sociale à l'hébergement, demandes de reconnaissance d'un handicap et de prestations auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) et des activités extra-légales dans le cadre d'une politique de prévention pour le maintien de l'autonomie.

➤ **La Maison Bleue**

Installée en centre-ville et gérée par le CCAS, la Maison Bleue est le lieu ressources à destination des aînés.

Organisée sous forme de guichet unique, cette structure propose plusieurs services et actions :

- ✓ D'information ;
- ✓ De soutien dans l'accès aux droits ;
- ✓ D'accompagnement social ;
- ✓ De prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement ;
- ✓ D'animations ;
- ✓ De transports (Navette Bleue, mini-bus, transport accompagné).

- **L'accueil et l'information :**

Renseignements, orientation du public sénior, inscriptions, instructions des demandes de carte de transport, carte d'invalidité, téléalarme, aide sociale légale, instruction de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de l'aide sociale à l'hébergement.

En 2023, la Maison Bleue a accueilli 24 500 aînés et géré 9 412 appels téléphoniques.

- **L'accompagnement administratif et social pour un accès aux droits :**

Trois agents administratifs et une assistante sociale accompagnent et soutiennent les Aînés dans leurs démarches administratives et les difficultés sociales.

L'équipe administrative a reçu en rendez-vous 359 seniors et a réalisé 74 visites à domicile. Quant à l'assistante sociale, cette dernière a accompagné 140 personnes âgées et a réalisé 65 visites à domicile.

- **Le maintien à domicile :**

Dans le but d'aider les aînés qui désirent résider le plus longtemps possible à leur domicile, le CCAS propose un service de portage de repas livrés à domicile ainsi qu'un service de téléalarme, destiné à prévenir les chutes et à activer une assistance en cas de problème.

En 2023, 65 aînés ont bénéficié du portage de repas à domicile et 151 demandes pour l'équipement du dispositif de téléalarme.

- **L'animation pour les Aînés pour lutter contre la perte d'autonomie et favoriser le lien social :**

Le CCAS propose un ensemble d'animations, de sorties et de manifestations à destination des aînés dans le but de « bien vieillir » et de prévenir et lutter contre l'isolement.

Ainsi, aux manifestations traditionnelles annuelles plutôt « festives » s'adjoignent d'autres activités visant l'information, la prévention et la lutte contre l'isolement.

En 2023, 5 782 aînés ont participé aux animations, aux sorties et aux manifestations proposées par la Maison Bleue.

Le montant des animations proposées aux Aînés par le CCAS s'élève à **153 218,39 €** hors dépenses de personnel et se répartit comme suit :

| DESCRIPTIF                             | MONTANT             |
|--|---------------------|
| Ateliers, Animations, sorties, voyages | 54 465,39 €         |
| Activités sportives                    | 59 316,00 €         |
| Colis alimentaires de Noël             | 37 437 ,00 €        |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>153 218 ,39€</b> |

- **La mobilité :**

Trois dispositifs de transport facilitent la mobilité des Aînés :

• **La Navette Bleue :**

Deux Navettes spécialement dédiées aux Aînés effectuent des rotations dans Poissy, elle circule toute l'année, hors jours fériés, du mardi au vendredi de 9h à 17h ainsi que le week-end de 9h à 12h30. Une carte, réalisée à la Maison Bleue, est attribuée aux utilisateurs.

Coût annuel du dispositif assuré sous forme de bons de commande en 2023 : **301 184 €**.  
(325 978 €/an 2022).

• **Le minibus :**

Un minibus transporte à la demande les personnes qui ne sont pas sur le circuit de la Navette Bleue ou de façon plus collective pour se rendre à des animations (1 060 accompagnements).

• **Le transport accompagné :**

Les personnes ayant des difficultés à emprunter les transports en commun, la Navette Bleue ou le minibus peuvent être accompagnées par un conducteur bénévole de la Croix Rouge sur Poissy ou les communes limitrophes (69 accompagnements de mai à décembre 2022).

• **Le Pass Navigo Améthyste :**

En 2023, il a été instruit 789 demandes contre 1021 en 2022. La baisse est liée à un piratage informatique du logiciel d'enregistrement des demandes du Pass Navigo Améthyste, mis en place par le Conseil départemental des Yvelines.

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20240624-CM\_20240624\_16-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

### 4.3.3 Le Pôle Santé

Le pôle santé est structuré autour de deux missions principales :

- Le Contrat Local de Santé
- La Maison « Les 3 Arches »

#### ➤ Le Contrat Local de Santé

Le renouvellement du Contrat Local de Santé, signé le 30 septembre 2021, a donné lieu à un travail partenarial entre les institutions signataires autour de la Ville de Poissy et du CCAS : l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Etat, le Département des Yvelines, le Centre Hospitalier de Poissy Saint-Germain (CHIPS) et la CPAM de Yvelines. Afin de mettre en œuvre l'ensemble des actions du Contrat Local de Santé, celui-ci a été reconduit et s'est achevé le 31/12/2023.

Les professionnels médico-sociaux, de santé ou intervenant dans un cadre plus large sur des problématiques sociales ont été associés à la réflexion, à l'élaboration et à la mise œuvre de diverses actions dans les domaines suivants :

- ✓ L'accès aux soins et l'accompagnement des parcours de santé ;
- ✓ La prévention et la promotion de la santé ;
- ✓ La santé et l'autonomie en faveur des aînés, des personnes vulnérables et en situation de handicap ;
- ✓ La santé et les contextes environnementaux.

#### ➤ La maison « Les 3 Arches »

La Maison « **Les 3 Arches** », inaugurée le 11 mai 2021, s'adresse aux personnes malades du cancer et à leurs proches. Cette structure propose de l'information et des soins de support.

La Coordinatrice du Pôle Santé assure la direction de la structure. Elle reçoit chaque bénéficiaire pour une évaluation globale et élabore une proposition de parcours individualisé composé d'ateliers collectifs et/ou de prestations individuelles.

Les intervenants sont des professionnels libéraux qui ont signé avec le CCAS un contrat de prestation ou des bénévoles d'associations qui ont contractualisé une convention de partenariat.

Un travailleur social du Pôle Social du CCAS intervient pour soutenir les bénéficiaires sur le plan social.

Un éducateur sportif du service des sports de la Ville anime des ateliers de sport adapté dans le cadre de la convention de mutualisation établie entre la Ville de Poissy et le CCAS.

#### Ses missions :

- Accueil et information
- Accompagnement et proposition de prestations en soin de support et de bien-être
- Orientation vers les autres dispositifs du territoire

#### Les actions de dépistage portées par la Maison Les 3 Arches :

- Octobre Rose
- Mars Bleu
- Dépistages organisés des cancers du col de l'utérus et colorectal

|   |
|---|
| Accusé de réception en préfecture<br>078-217804988-20240624-CM_20240624_16-DE<br>Date de télétransmission : 28/06/2024<br>Date de réception préfecture : 28/06/2024 |
|---|

| <b>ACCUEIL LES 3 ARCHES</b>              | <b>2021</b><br>(De mai à décembre) | <b>2022</b> | <b>2023</b> |
|--|------------------------------------|-------------|-------------|
| Accueils physiques (nouveaux passages)   | 142                                | 71          | 92          |
| Nouveaux Contacts par mails ou téléphone | 107                                | 97          | 223         |
| <b>Nombre de bénéficiaires</b>           | <b>56</b>                          | <b>90</b>   | <b>107</b>  |
| Dont nombre d'aidants                    | 7                                  | 7           | 7           |

| <b>ACTIVITES</b>   | <b>2021</b> | <b>2022</b> | <b>2023</b> |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Nombre d'évaluations initiales avec un patient                         | 49          | 83          | <b>111</b>  |
| Nombre d'évaluations initiales avec un aidant                          | 7           | 7           | <b>7</b>    |
| Nombre d'ateliers collectifs   | 62          | 149         | <b>129</b>  |
| Nombre de consultations et séances individuelles psy                   | 73          | 186         | <b>28</b>   |
| Nombre de permanences sociales   | 17          | 11          | <b>15</b>   |
| Nombre total de participants aux ateliers et prestations individuelles | 131         | 498         | <b>96</b>   |
| Total participation ateliers   | 283         | 546         | <b>386</b>  |

#### **4.3.4 En faveur des enfants**

Le Programme de Réussite Educative (PRE) est une compétence assurée par le CCAS sur le territoire Pisciacais.

Le Programme de Réussite Educative (PRE) vise à construire des parcours individualisés pour les enfants et adolescents de 2 à 16 ans, issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et présentant des signes de vulnérabilité. Ces parcours poursuivent des objectifs précis visant le mieux-être de l'enfant, et sont construits en lien avec les familles et les partenaires socio-éducatifs du territoire via les équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS).

Le Programme de Réussite Educative (PRE) vise à accompagner les enfants et adolescents rencontrant des difficultés dans leur quotidien scolaire et familial. Il se construit autour de 4 axes d'intervention prioritaires :

- ✓ Accompagnement à la scolarité
- ✓ Soutien à la parentalité
- ✓ Prévention du décrochage scolaire et de la désocialisation
- ✓ Accès aux soins et aux loisirs.

En 2023, nous comptabilisons **326 enfants/adolescents** suivis par le Programme de Réussite Educative, avec une forte part d'enfants âgés de moins de 16 ans. Sur le total des 326 enfants suivis, 71% sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'Education Nationale reste la principale source d'orientation vers le dispositif encore cette année. Les principales difficultés relevées par les familles relèvent du cadre de vie précaire et d'un besoin de soutien éducatif.

Le nombre d'orientations en 2023 connaît une légère baisse en comparaison à l'année précédente (-22). Cela s'explique par la mise en fin de parcours de familles en suivi par le PRE depuis plus de 2 ans, conformément à la réglementation nationale.

Répartition du nombre de bénéficiaires par action en 2023 :

| ACTIONS   | NOMBRE DE BENEFICIAIRES |
|---|-------------------------|
| Tutorat individualisé + Atelier lecture                         | 27                      |
| Ateliers langage  | 50                      |
| Clubs appui CP  | 25                      |
| Cap vers la réussite  | 20                      |
| Soutien à la parentalité individualisé                          | 20                      |
| Médiation parents / ados  | 5                       |
| Ateliers Parents-Enfants - Créatif                              | 30                      |
| Gestion des émotions  | 20                      |
| Parcours communication non violente                             | 20                      |
| Programme d'accompagnement des collégiens temporairement exclus | 10                      |
| Mesure de responsabilisation                                    | 5                       |
| Orientation : stages et suivis individualisés                   | 25                      |
| Accès aux soins et aux loisirs                                  | 21                      |

Les dépenses y compris les frais de personnel pour les actions de la PRE s'élèvent à **81 909,96 €**.

**RECAPITULATIF PAR SECTEUR**

**Fonctionnement dépenses 2023 : 1 935740,60**

Répartition pour les principaux domaines d'actions des dépenses

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Culture (musée, médiathèque, bibliothèque, maison de fer, ludothèque LumoP) | 202 821,93 €          |
| Sport   | 217 604,84 €          |
| Jeunesse  | 444 479,48 €          |
| Centre social André Malraux   | 418 897,15 €          |
| Événementiel  | 359 600,00 €          |
| Enseignement  | 21 397,32 €           |
| Centre Communal d'Action Sociale dont PRE                                   | 270 939,88 €          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 935 740,60 €</b> |

Document publié sur le [site de la ville](#) le 28/06/2024